



## DOSSIER D'INSCRIPTION STUDIO IN'EXT

*Ce dossier d'inscription pour le studio IN' EXT se compose de :*

- 1 fiche de renseignements
- 1 règlement intérieur
- 1 fiche d'inscription

Pour participer gratuitement à une séance de travail ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par le biais de la fiche contact du site ou bien par e-mail.

Les élèves sont choisis sur entretien filmé et à l'issue de la séance gratuite d'évaluation, de manière à mieux définir les motivations et le niveau de chacun.

Le dossier d'inscription doit être rempli, daté et signé (renseignements, règlement intérieur)  
Joindre une photo au dossier.

NE pas envoyer pas courrier. Le dossier sera remis en mains propres à l'issue de la séance de travail.

Les inscriptions sont possibles jusqu'en janvier de l'année en cours.



# DOSSIER D'INSCRIPTION STUDIO IN'EXT

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Niveau : .....

Intérêts : .....

.....

.....

.....

.....

Motivations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



# DOSSIER D'INSCRIPTION STUDIO IN'EXT

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Inscriptions

Les inscriptions sont possibles jusqu'au mois de janvier de l'année en cours en fonction des places disponibles.

L'âge minimum requis est de 18 ans. Toutes les inscriptions se font à l'issue d'un entretien et d'une audition qui permettent de cerner les motivations des candidats et de connaître leur niveau ou leur potentiel.

### Article 2 : Engagement minimum

L'élève inscrit devra suivre un trimestre de cours au minimum.

A l'issue des trois mois, si l'élève et le professeur prennent la décision de poursuivre le travail commun, l'élève s'engage alors à être présent les 6 mois restants jusqu'au 30 Juin de l'année en cours.

### Article 3 : Respect des horaires

Aucun retardataire ne sera admis en cours une fois que la séance est commencée sauf cas de force majeure.

### Article 4 : Présence aux cours

Les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours, toute absence justifiée ou non ne donnera aucun droit à une réduction sur le tarif. Les élèves absents ne seront pas sous la responsabilité du studio IN EXT.

### Article 5 : Exclusion et démission

Le studio se réserve le droit d'exclure un élève :

- pour absentéisme récurrent.
- si le comportement de l'élève nuit à la progression du groupe.

### Article 6 : Locaux

Les élèves doivent respecter la propreté des locaux.

### Article 7 : Paiement

**Les frais d'inscription sont de 50 euros pour l'année .**

Les tarifs des cours sont de **150 euros** par mois.

En cas de désistement, d'absence ou de démission, les cours ne sont pas remboursés.

Le règlement des cours se fait au début de chaque mois.

## INSCRIPTION

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du studio IN' EXT, d'en accepter les clauses et confirme mon inscription pour la saison ..... / .....

La rentrée a lieu le premier lundi d'octobre et les cours se terminent le 30 juin.

Il n'y a pas d'interruption de cours durant les périodes de vacances scolaires (sauf fêtes de Noël).

**A**

**Le**

**Signature (faire précéder la signature de la mention " lu et approuvé ")**